

Conseiller France Rénov' - Pacte Territorial du Pays Midi-Quercy (F/H)

Offre n° O082260128001231

Publiée le 28/01/2026



Synthèse de l'offre

Employeur : Pôle équilibre territorial rural pays midi quercy

Lieu de travail : Avenue du Père Évariste Huc, Caylus (Tarn-et-Garonne (82))

Poste à pourvoir le : 09/03/2026

Date limite de candidature : 28/02/2026

Type d'emploi : Contrat de projet

Motif de vacance du poste

Licenciement d'un agent précédemment affecté au projet

Durée de la mission : 27 mois

Détails de l'offre

Famille de métiers : Habitat et politique de la ville > Politique de la ville

Grade(s) recherché(s) : Technicien

Métier(s) : [Chargé ou chargée du développement territorial](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, sans exclure les candidatures de fonctionnaires par voie de détachement ([Art. L332-25 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste car il concerne la prolongation d'un projet existant. La durée du contrat proposé dépend de la réalisation du projet en cours, mais ne peut pas excéder six ans au total.

Temps de travail : Temps complet

Descriptif de l'emploi :

Dans le contexte actuel de dérèglement climatique et face aux enjeux de préservation de la qualité du cadre de vie dans les territoires ruraux, le PETR du Pays Midi-Quercy et les 3 Communautés de Communes qui le constituent souhaitent intervenir au plus près de ses habitants à travers la mise en œuvre d'un Pacte Territorial France Rénov', dispositif d'accompagnement des ménages sur le volet de l'Habitat.

Le conseiller du service Habitat est en charge d'assurer les deux volets obligatoires et d'une partie du volet facultatif du PACTE :

- le volet relatif à la dynamique territoriale auprès des ménages et des professionnels avec la cheffe de projet ;
- le volet relatif à l'information, le conseil et l'orientation des ménages ;
- ainsi que du volet facultatif pour ce qui est de l'accompagnement des ménages aux revenus intermédiaires grâce à l'agrément Mon accompagnateur Rénov'.

Le PETR a choisi d'assurer également l'accompagnement des ménages aux revenus modestes et très modestes éligibles au parcours accompagné de Ma Prime Rénov' par un bureau d'étude externe qui travaille en lien étroit avec le service habitat.

Le service Habitat est mandataire administratif des demandes d'aides Ma Prime Rénov' et Prime Energie (CEE) pour les ménages qui en expriment le besoin.

Missions / conditions d'exercice :

Il/elle contribue à la définition et à la mise en œuvre d'actions de mobilisation des professionnels du bâtiment et de l'immobilier.

Plus dans le détail, le/la conseiller/ère sera en charge d'animer le service d'accompagnement des habitants à la rénovation énergétique de leur logement. Il/elle devra, en autonomie :

- Informer et conseiller les particuliers au téléphone et sur rendez-vous personnalisé sur les aides financières en vigueur,
- Informer et conseiller les particuliers sur les travaux / matériaux pertinents pour leur projet,
- Faire un état des lieux d'un logement,
- Faire un bilan énergétique de logement,
- Préconiser des travaux adaptés,
- Faire une analyse économique rapport coûts de travaux/ gains énergétiques/ économiques,
- Analyser les devis des particuliers,
- Aider à la sollicitation des aides financières et assurer un suivi administratif de ces demandes. Attention, cette mission est en volume la plus prenante,

- Faire un suivi des projets des ménages accompagnés,
- Assurer le suivi informatique et statistique de l'activité de conseil, en dresser un bilan,
- Être en lien avec les entreprises locales du bâtiment, développer le réseau,
- Faire des liens avec les financements du parcours accompagné de Ma Prime Rénov' pour les ménages modestes du territoire et son animateur dédié (bureau d'étude Acte Habitat),
- Prendre part et réaliser des événements de sensibilisation à destination du grand public et des entreprises du bâtiment,
- Participer à des animations visant la lutte contre la précarité énergétique,
- Rendre compte de son activité,
- Assurer une veille technique et réglementaire sur l'actualité technique et financière en matière de rénovation énergétique,
- Concevoir des documents d'information et de sensibilisation (brochures, guides pratiques, ...),
- Participer au réseau Espaces conseil France Rénov'.

Profils recherchés :

Expérience, compétences et aptitudes :

- Posséder de solides connaissances techniques, réglementaires et économiques dans le domaine du bâtiment en général et du bâti ancien, qui permettront de formuler des préconisations adaptées aux différents types de logements (bâti ancien, matériaux variés, pavillons des années 1960-70).
- Connaître les régimes d'aides financières à la rénovation énergétique et si possible avoir une première expérience de conseil en la matière. Ce volet correspond à une partie importante des missions.
- Sens du contact, de l'écoute, de la pédagogie et capacités relationnelles, permettant de jouer un rôle efficace de conseil auprès d'un large public.
- Connaissance du monde des collectivités locales, des politiques locales de l'habitat et des dispositifs d'aides publiques. Devoir de réserve et sens du service public.

Formation :

Le/la candidat(e) sera titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur (BAC+3) dans un domaine suivant au moins : bâtiment, thermique du bâtiment, habitat logement, conseil en économie sociale et familiale, et une expérience professionnelle permettant de répondre aux exigences de la fiche de poste.

Contact et modalités de candidature

Contact : Madame PRADIER Sandrine : 0563677495

Informations complémentaires :

Informations complémentaires :

- Rémunération statutaire, contrat de projet ;
- Comité National d'Action Sociale ;
- Déplacement sur le territoire (permis B exigé).

Candidatures :

Envoyer CV et lettre de motivation par mail au plus tard le samedi 28 février 2026 à :

Sandrine PRADIER, cheffe de projet Habitat et Patrimoine :
habitat-paysmidiquercy@info82.com

Page de candidature en ligne : <https://www.emploi-territorial.fr/candidature/o082260128001231-conseiller-france-renov-pacte-territorial-pays-midi-quercy-h>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.